

Les Archives nationales d'outre-mer ont 50 ans

A l'occasion du 50^{ème} anniversaire des Archives nationales d'outre-mer, situées à Aix-en-Provence (Bouches-du Rhône) paraîtra un ouvrage intitulé « *Histoires d'outre-mer, les Archives nationales d'outre-mer ont 50 ans* ».

Disponible le 29 novembre prochain, ce volume de 360 pages, richement illustré, met en valeur l'originalité de l'institution, propose un choix de documents issus de ses fonds et rassemble des témoignages des acteurs qui ont contribué à la faire vivre.

A cette occasion, une exposition de documents exceptionnels sera également présentée au sein des Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence. Le public pourra notamment découvrir les dessins des Totems de 9 tribus iroquoises datant de 1686, la première vue photographique d'Alger (1844), le décret d'abolition de l'esclavage annoté par Victor Schoelcher (1848), les carnets et correspondance d'Alfred Dreyfus pendant sa captivité (1895-1900), le télégramme du ralliement du Tchad à la France libre (1940) et bien d'autres documents encore.

Les Archives nationales d'outre-mer

En 1966, André Chamson, directeur général des archives de France, fait le choix d'implanter à Aix-en-Provence un service des archives d'outre-mer à proximité d'un pôle universitaire alors en construction.

Héritières de plus de trois siècles d'histoire, les Archives nationales d'outre-mer sont un service à compétence nationale, rattaché à la direction générale des patrimoines du ministère de la Culture et de la Communication (Service interministériel des Archives de France).

Quelques chiffres

- 38 000 mètres linéaires de documents conservés
- 120 000 ouvrages de bibliothèque
- 60 000 cartes et plans
- 140 000 photographies
- 7 000 visiteurs annuels, venant des cinq continents
- 25 000 documents communiqués et 20 millions de pages vues par an

Plus d'informations : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anom/fr>

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse
01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr